

LE  
LOGEMENT INSALUBRE

PAR

M. P. BROUARDEL

Lu dans la séance publique annuelle du 10 janvier 1898.

---

MESSIEURS,

Il y a un peu plus d'un siècle, en 1773, un membre de l'Académie des Sciences, Leroy, avait choisi comme sujet de lecture, pour la rentrée publique de la Saint-Martin, une étude sur les hôpitaux, suivie d'un projet de construction d'un nouvel Hôtel-Dieu. Le Ministre, auquel le manuscrit dut être communiqué, engagea l'auteur à ne pas faire cette lecture, « de peur qu'elle ne donnât l'alarme ».

Le silence imposé à Leroy ne remédia pas au mal, il retarda peut-être les réformes, et les plaintes s'élevèrent de plus en plus vives. Dans sa correspondance, Voltaire écrivait à M. Paulet : « Vous avez dans Paris un Hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades

entassés les uns sur les autres se donnent réciproquement la peste et la mort ». Il ajoutait : « Personne ne songe à y remédier ».

Sur ce dernier point, Voltaire se trompait. Saisie en 1777 par Leroy du mémoire qu'il n'avait pu lire quatre ans auparavant, puis en 1785 d'un projet de translation de l'Hôtel-Dieu dressé par un architecte appelé Poyet, l'Académie fut profondément émue par le tableau des misères qu'on exposait devant elle, elle nomma une Commission composée de Lassone, Daubenton, Tenon, Bailly, Lavoisier, Delaplace, Coulomb, Darcet et Tillet. Elle lui donna la mission d'étudier, d'une façon générale, l'hygiène hospitalière.

Bailly, en 1786, résuma dans un brillant rapport les études de ses collègues Tenon et Lavoisier.

Nous avons le droit de noter que dans cet effort vers le bien, l'Académie des Sciences a montré ses sentiments de profonde pitié pour les malheureux; elle a fait plus, elle a su préciser ce que l'on pouvait et l'on devait faire. C'est de ses indications que sont nées les réformes accomplies depuis lors.

Je ne veux pas analyser les mémoires de Bailly, de Tenon et exposer devant vous les vices d'une organisation hospitalière véritablement épouvantable. Qu'il nous suffise de suivre les Commissaires de l'Académie dans les salles de l'Hôtel-Dieu, leur aspect nous éclairera sur ce qui constituait alors un hôpital.

Il y avait deux sortes de lits : les grands et les petits. Les premiers étaient les plus nombreux, chacun d'eux était occupé par plusieurs malades, quatre et parfois six, telle-

ment serrés les uns contre les autres qu'ils n'avaient pas la possibilité de se mouvoir dans le petit espace qui leur était réservé.

Quand l'affluence des malades était trop grande on couvrait le lit d'une sorte de soupente dans laquelle on entassait cinq ou six nouveaux malheureux.

« Dans ces lits, où on couche quatre et six, dit le rapporteur, la chaleur morbifique particulière à chaque malade, est dénaturée et convertie en une chaleur commune. » Plus loin, il ajoute : « Les contagieux, à commencer par les variolés, sont confondus dans les mêmes salles, dans les mêmes lits, avec des personnes dont les maladies ne sont pas contagieuses. »

Ces horreurs datent d'un siècle ! Je ne crois pas que dans la *Divine Comédie* la puissante imagination du Dante ait jamais invoqué de supplice aussi horrible que celui que lapitié, ainsi mise en pratique, infligeait à ces malheureux.

L'Académie les prit sous sa protection. Les événements qui se succédèrent pendant les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, la suppression temporaire de l'Académie, interrompirent son œuvre, mais sa voix avait été assez puissante pour être entendue de toute la France et du monde entier.

Aujourd'hui encore, lorsqu'il s'agit de construire un hôpital nouveau, d'apporter une amélioration même de détail dans les aménagements intérieurs, les médecins, quelle que soit leur nationalité, invoquent les mémoires et les plans qui furent alors soumis à l'Académie.

L'impulsion qu'elle avait donnée à la fin du dernier siècle s'est donc prolongée jusqu'à nos jours.

Je ne puis faire en ce moment une comparaison entre l'Hôtel-Dieu de 1787 et les hôpitaux actuels; quelques mots suffiront pour caractériser un des progrès accomplis, il est, suivant moi, le plus important. Dans les anciens établissements hospitaliers, tout était confondu : les malades et les maladies. Aujourd'hui chacune des affections contagieuses est ou sera prochainement isolée, dans un quartier spécial. Ce n'est pas sans lutte qu'une telle séparation a été obtenue et nous n'avons réussi que depuis quelques années à isoler les uns des autres, dans les hôpitaux d'enfants, ceux qui sont atteints de diphtérie, de scarlatine, de rougeole; dans les salles de chirurgie, à distinguer les blessés en deux catégories. Enfin, depuis un an, nous avons créé des quartiers ou des hôpitaux spéciaux pour les malheureux tuberculeux.

Un exemple permet de juger l'importance de cette réforme et les difficultés de son application.

En 1856, le professeur Tarnier était interne à la Maternité de Paris; la mort enlevait une femme sur dix-sept accouchées. Mû par un sentiment de profonde pitié pour ses malades, guidé par une sagacité exceptionnelle, une persévérance qui n'a connu aucune défaillance, Tarnier parvint à établir que le germe de la fièvre puerpérale se transmet d'une femme malade à ses voisines; il lui fallut dix ans pour faire pénétrer sa conviction dans l'esprit de ses confrères, il lui fallut dix autres années pour obtenir la construction d'un pavillon dans lequel les accouchées fussent absolument isolées entre elles. On perdait une femme sur dix-sept, il n'en succomba plus qu'une sur cent.

Qu'avait fait Tarnier? Il avait appliqué le principe que

l'Académie avait formulé il y a un siècle ; il avait isolé les malades dangereux les uns pour les autres.

Depuis lors votre Compagnie a entendu exposer devant elle les immortelles découvertes de Pasteur. Elle sait que, dans des conditions déterminées, les méthodes antiseptiques préservent les malades de tout contagé.

Ce serait une erreur de croire qu'elles suffisent dans toutes les circonstances. Dans un grand nombre de cas, le principe de l'isolement peut encore seul être appliqué ! L'expérience faite dans les hôpitaux nous a montré sa valeur, les découvertes de Pasteur nous ont appris qu'il n'y a pas de maladie contagieuse naissant par génération spontanée.

Dès 1860, Trousseau disait : « Je professe que les maladies contagieuses se sèment de graines, par conséquent se transmettent par des graines ».

Ce principe a triomphé dans l'organisation des hôpitaux actuels. Son application est encore bien incomplète, mais il n'est plus contesté.

Devons-nous nous arrêter ? Pouvons-nous, quittant le malade reçu à l'hôpital, ne pas nous demander où il a contracté sa maladie, dans quelles conditions elle est survenue et ne devons-nous pas rechercher si celles-ci ne peuvent pas être modifiées ?

C'est sur ces candidats à l'hôpital que je voudrais appeler votre pitié. Je demande à l'Académie de prendre leur cause en main, de faire pour eux ce qu'elle a fait il y a un siècle, pour les malades de l'Hôtel-Dieu.

Il est établi qu'à l'hôpital les maladies contagieuses se propagent de lit à lit. Ce qui est vrai dans les hôpitaux

l'est également en ville. C'est dans les logements étroits, encombrés, que ces affections se cultivent. Le nombre des contacts se multiplie en raison de l'étroit espace accordé à chaque habitant. C'est dans ces logements insalubres que se constituent des foyers, c'est de là qu'ils rayonnent frappant dans le voisinage et parfois à de longues distances, établissant une solidarité funeste entre tous les citoyens d'une ville et même d'une nation. Cela est incontestable pour les maladies dites épidémiques, les fièvres éruptives par exemple ; cela est vrai également pour d'autres maladies que l'on tient pour moins suspectes. Je voudrais concentrer votre attention surtout sur l'une d'elles, la phthisie.

Voyons comment elle se propage. Quand plusieurs personnes occupent une chambre unique, souvent peu spacieuse, si l'une d'elles devient tuberculeuse, est-il possible de préserver les autres ?

Combien de fois les médecins n'ont-ils pas eu devant les yeux le triste tableau suivant : Un ouvrier vit assez à l'aise dans une ou deux chambres avec sa femme et ses enfants. Il est pris de tuberculose. Sa femme le soigne avec un dévouement qui, je le dis avec fierté, est une règle dans tous les milieux de notre société. Elle lutte pour subvenir aux besoins de sa famille, les ressources s'épuisent, la maladie du mari s'aggrave, la misère s'abat avec ses privations sur la mère et les enfants. Cette dernière tombe malade contagionnée par son mari, tous deux prennent le chemin de l'hôpital, les enfants sont recueillis par l'Assistance publique, mais celle-ci les reçoit inoculés eux-mêmes par le germe de la maladie, voués à la mort ou aux infirmités.

Ce n'est pas là un fait exceptionnel, pris au hasard, c'est le spectacle auquel, impuissants, les médecins assistent chaque jour.

C'est ainsi que se propage, se multiplie de plus en plus la tuberculose, qu'elle enlève les parents par la phthisie et les enfants par la méningite, la tuberculose osseuse ou intestinale.

De ces foyers primitifs la phthisie irradie dans la ville, en fait un centre redoutable pour le reste du pays, et comme grâce aux facilités de la circulation, les malades vont chercher à la campagne, dans des zones privilégiées, une guérison ou une amélioration, ils disséminent dans toute l'étendue du territoire, les germes de leur maladie.

Chaque année, la tuberculose tue en France plus de cent cinquante mille personnes. Elle peut revendiquer le cinquième ou le sixième de la mortalité totale. Elle frappe surtout les jeunes, ceux qui n'ont pas dépassé vingt-cinq ans; les uns n'ont pas encore constitué une famille, les autres plus malheureux en ont une; ils laissent leur femme trop souvent contaminée, des enfants qui tombent à la charge de l'Assistance publique, grèvent les finances de la commune, et font plus tard, s'ils survivent, des hommes peu vigoureux.

L'accoutumance est un terrible modérateur, elle émousse l'impression et nous assistons impassibles à ce désastre continu, se répétant chaque année. Nous ne semblons pas avoir conscience de sa gravité. Prenons un exemple : n'éprouvons-nous pas un sentiment d'indignation, de révolte, quand un accident déplorable, mais limité dans ses effets,

une explosion, une collision sur un chemin de fer fait, comparativement à la phthisie, un nombre restreint de victimes?

C'est l'imprévu, la crainte de l'inconnu qui nous étreint. La plus meurtrière des épidémies de choléra qui ait ravagé la France, celle de 1854-55 a fait en deux ans cent quarante-cinq mille victimes, un peu moins en deux ans que le tribut annuel de la tuberculose. Qui de nous n'a présent à l'esprit l'émotion provoquée, il y a quelques mois, par la crainte de voir débarquer dans nos ports la peste qui régnait à Bombay? Cette crainte a bouleversé le commerce. Il en est de même de toutes les épidémies. Le choléra de 1884 a coûté à la seule place de Marseille, plus de quatre-vingt millions.

Je voudrais éveiller en vous pour les épidémies permanentes de tuberculose l'horreur que vous fait éprouver la crainte des autres fléaux.

Je le veux pour deux raisons : nous ne sommes pas désarmés, nous pouvons enrayer la propagation de la tuberculose, nous n'avons pas le droit d'excuser par notre impuissance, notre indifférence apparente ; puis la phthisie n'est pas incurable, elle guérit même plus souvent que bien des maladies qui n'ont pas la même réputation de gravité devant l'opinion publique.

Elle guérit si bien qu'à l'ouverture des corps, dans plus de la moitié des cas, nous trouvons les traces d'une tuberculose ancienne, définitivement enrayerée, n'ayant aucun rapport avec la cause de la mort. Il en est ainsi même chez ceux que leur genre de vie, leurs habitudes ont privé des soins nécessaires. Cette certitude doit augmenter notre courage



et autorise à imposer pour la préservation et le traitement des tuberculeux des mesures d'un caractère même un peu sévère.

Il y a trente ans, en 1865, Villemin a démontré que la tuberculose est inoculable, contagieuse ; en 1882, R. Koch a déterminé les caractères du germe tuberculeux. Nous savons comment celui-ci se propage, nous connaissons notre ennemi, ses mœurs, devons-nous renoncer à le combattre ?

Grâce aux travaux des élèves de Pasteur, de Nocard en particulier, nous sommes ou nous allons être armés pour en préserver nos étables, ne pouvons-nous pas faire pour l'espèce humaine ce que nous prescrivons pour l'espèce bovine ?

Où se fait la propagation de la tuberculose ? L'expérience de tous les siècles nous répond : dans les grandes villes ; ceux qui ont creusé le problème d'un peu plus près ont fait remarquer que, à Paris par exemple, la mort par tuberculose se répartit bien inégalement, qu'elle prélève une dîme deux fois plus élevée dans les quartiers pauvres, là où le logement est insalubre et encombré ; que, dans les communes ouvrières qui entourent Paris, à Saint-Ouen par exemple, la mortalité par tuberculose est trois fois plus élevée que dans les quartiers riches de la Capitale.

D'ailleurs si les conditions qui provoquent la maladie dans les grandes villes se produisent dans des agglomérations de moindre importance, le taux de la mortalité par tuberculose s'élève et dépasse celui de la Capitale. Ainsi, dix mille habitants perdent chaque année, à Paris, cinquante et un tuberculeux ; Laval et Fougères en perdent, soixante, quatre-vingt-quatre. Pourquoi ? Parce que là

encore, du moins il en était ainsi il y a trois ou quatre ans, les tisserands travaillent dans des caves sombres et humides.

Je pourrais multiplier les exemples, suivre Passot à Lyon et vous décrire des logements tellement noirs, tellement humides, que, suivant son expression, « ils ne conviendraient pas à des animaux », suivre le D<sup>r</sup> Maurin à Marseille, vous montrer avec le D<sup>r</sup> Du Mesnil ce qu'est le logement du pauvre à Paris. Partout ce sont les mêmes vices et j'ajouterai, parfois s'y ajoute une cruelle exploitation du pauvre par des êtres impitoyables. Chevalier, en 1857, a rapporté l'histoire d'un terrain de 5 hectares loué 5000 francs et sous-loué par tranches à des misérables qui y avaient édifié des huttes de toute espèce. Ce terrain donnait un revenu de 22600 francs.

Ceux qui ont lu le livre de M. Du Mesnil savent que la situation ne s'est pas modifiée.

Il ne faudrait pas croire que ces logements insalubres, encombrés, ne se rencontrent que dans les villes. Les médecins de la campagne, les docteurs Munaret, Layet, Moinin, nous ont éclairé sur ce point. Nous-mêmes pendant les missions dont nous avons été chargés lors des épidémies de choléra, de suette, de typhus, en avons observés dans toutes les régions de la France. A Turlaville, dans la Manche, onze terrassiers couchaient dans une ancienne étable, sans fenêtre, n'ayant d'air que par la porte, les lits se touchaient et on ne pouvait les atteindre qu'en passant des uns sur les autres. Six de ces ouvriers furent atteints du choléra en deux jours.

Ce qui domine dans les vices de l'habitation du paysan, c'est l'absence d'air et de soleil. Les ouvertures sont réduites au minimum. C'est à ces habitations que peut s'appliquer le proverbe persan : « Là où le soleil et l'air n'entrent pas, le médecin entre souvent. » Nous dirions plutôt pour la campagne la maladie entre souvent, car le paysan n'appelle pas volontiers le médecin.

Il y a un siècle, c'était dans les hôpitaux que la promiscuité assurait la formation de foyers de pestilence et de mort, aujourd'hui c'est dans les logements insalubres, encombrés que se cultive la tuberculose. Il en est d'ailleurs de même pour le choléra, le typhus, la peste.

Les médecins anglais venus à la conférence de Venise, au commencement de cette année, nous ont donné sur ce point les relations les plus démonstratives. Peu d'Européens furent atteints de la peste à Bombay parce qu'ils habitaient des maisons saines, planchées, mais dans ces mêmes maisons les Indiens qui couchaient au rez-de-chaussée, sur la terre battue, étaient frappés en grand nombre.

Cette question des logements insalubres, la seule sur laquelle en ce moment j'appelle votre attention, n'est pas neuve en France. En 1850, un mouvement généreux provoqua l'élaboration d'une loi sur les logements insalubres. A la tête des combattants, nous trouvons les noms de plusieurs des membres de l'Institut. Cette loi était inspirée par un noble sentiment, mais elle fut mal conçue dans ses moyens d'action et l'un de nos confrères actuels M. Théophile Roussel pouvait, dès cette époque, annoncer à la chambre des députés qu'elle resterait stérile. La prédiction

de M. Théophile Roussel se réalisa malheureusement de point en point.

Un grand nombre de nos confrères firent de louables efforts ; ils constituèrent des sociétés particulières et créèrent des maisons ouvrières salubres. Mais que peut la meilleure volonté si elle reste isolée ? Nous admirons leur ardeur, leur persévérance qui ne s'est pas démentie depuis un demi-siècle ; elles ne sont pas restées sans résultat, mais devant l'immensité du mal, lorsque chacun est solidaire de son voisin, qu'attendre de remèdes locaux, sans coordination entre eux ?

Le parlement est de nouveau saisi de la question. Les esprits les plus droits, les plus ouverts aux idées généreuses restent hésitants ; obligés d'établir une loi sur une base scientifique, ils se défient de leur compétence. Si l'Académie veut se saisir de la question, si elle veut se souvenir de l'œuvre accomplie il y a un siècle, du succès obtenu, je ne doute pas qu'elle ne donne à ce problème une solution aussi heureuse. Lorsqu'elle aura parlé, lorsqu'elle aura mis en pleine lumière les nécessités auxquelles il faut pourvoir, les dernières hésitations s'évanouiront.

Il y a quelques mois, M. Bernaerdt, président de la Chambre des députés de Belgique, recevait à Bruxelles les membres du congrès des habitations ouvrières. Il leur disait : « Ce sera l'honneur de notre temps d'avoir compris, mieux qu'aucune autre époque, qu'il y a des intérêts impérieusement collectifs, que le bien de chaque partie du corps social est nécessaire au bien des autres, que le dévouement et l'amour du prochain ne sont pas seulement

des vertus, mais des devoirs, et qu'il appartient à ceux qui sont arrivés au sommet de la colline d'aider les autres à y parvenir à leur tour. »

C'est cette œuvre de salut que je mets, plein de confiance, entre les mains de l'Académie des sciences.

